

## Georges Méliès, *L'affaire Dreyfus*, 1899.



L'Affaire Dreyfus : photo Georges Méliès.

### Etape n°1 : Présentation<sup>1</sup> du film.

Document n°1 : Blog Le Monde.fr

(Muet, 11 x 1 minute) A côté de ses films à trucs et de ses contes, Georges Méliès a également excellé dans le genre de la reconstitution historique. A cette époque où les illustrations d'actualités étaient fort peu nombreuses, le public était friand de ces reconstitutions (précisons qu'il ne s'agissait pas de tromper le public en laissant croire que ces films montraient la réalité mais simplement de mettre en scène des événements importants). En pleine Affaire Dreyfus, pendant le procès de Rennes, Méliès reconstitue la chronologie de cette affaire en 11 tableaux. Il désire ainsi participer à la défense de Dreyfus et influencer l'opinion. Chaque film est constitué d'un seul plan d'une minute environ, l'ensemble, mis bout à bout, durant près de quinze minutes. Les exploitants étaient encouragés à n'acheter que les plus populaires. Deux d'entre eux sont perdus. Cet ensemble, remarquable par son ampleur pour l'époque, a surtout un intérêt historique. On remarquera l'étonnante scène de bagarre entre journalistes où Méliès laisse les acteurs en pleine action s'approcher de la caméra.

### Etape n°2 : Etude de la structure du film.

Les 11 films de Méliès sur l'Affaire Dreyfus :

1. La dictée du bordereau.

<sup>1</sup> <http://films.blog.lemonde.fr/2011/02/25/melies-dreyfus/>



2. La dégradation (film perdu).

3. A l'Île du Diable.



4. Mise aux fers de Dreyfus.



5. Suicide du Colonel Henry.



6. Débarquement à Quiberon.
7. Entrevue de Dreyfus et de sa femme à Rennes.



8. Attentat contre maître Labori.
9. Bagarre entre journalistes.
10. Le conseil de Guerre en séance à Rennes.



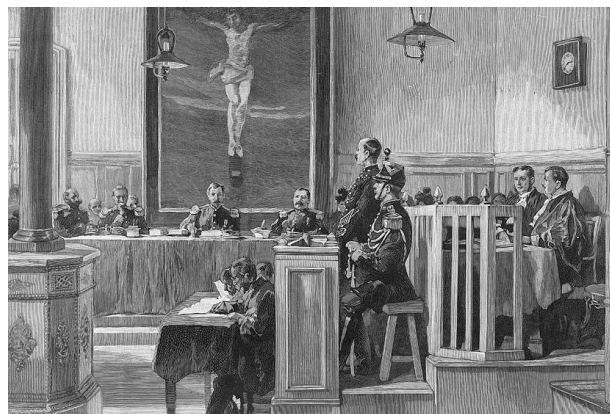
11. Dreyfus allant du lycée de Rennes à la prison (film perdu).

**Questions :**

1. Méliès est-il dreyfusard ou antidreyfusard ? Justifiez votre réponse.

2. Observez les illustrations d'époque suivantes : que constatez-vous ?

Document n°2 : Albert Bellenger. L'illustration. 22 décembre 1894. 22x32, 5cm. © Ordre des avocats de Paris.



En 1894, l'affaire Dreyfus ne fait que débiter. Ce croquis la présente au public. L'accusé, debout au premier plan, avec ses avocats assis derrière lui, répond au président du conseil de guerre. Ce dernier et ses assesseurs siègent devant un monumental Christ en croix, présent dans tous les prétoires avant la séparation des églises et de l'État. L'armée et la religion dominent symboliquement cette scène très sobre.

Document n°3 : Carte postale évoquant le séjour du capitaine Dreyfus sur l'île du Diable en Guyane.



**Etape n°3** : Les conditions de diffusion du film de Méliès.

Document n°4 : **Albert Montagne**, « Crimes, faits divers, cinématographe et premiers interdits

français en 1899 et 1909 », *Criminocorpus*, mis en ligne le 01 janvier 2007.<sup>2</sup>

En 1899, la même année donc, *L'affaire Dreyfus* inspire Georges Méliès qui défend ardemment Dreyfus, devenant ainsi véritablement le premier cinéaste politique et engagé. [...] Méliès prend tant fait et cause pour Dreyfus qu'il tient à jouer lui-même le rôle de son avocat, Maître Labori, et il réalise un film plus politique que commercial pour persuader le public de son innocence. Par souci de réalisme, il copie scrupuleusement des documents photographiques authentiques. Ainsi, la scène *Dreyfus quitte le lycée pour la prison* est directement calquée d'une photographie du journal *L'Illustration*. Engagé et passionné, son film a un tel succès (les gens se battent entre eux pour le voir) et est si politique que certains préfets en interdisent la projection. Triple paradoxe de l'Histoire :

Dix ans avant que la censure officielle n'existe (devenue nationale, elle ne naîtra qu'en 1909), le film, localement interdit, inaugure déjà les censures municipale et préfectorale des maires et préfets.

Il est prohibé jusqu'en 1950, en contradiction avec la Justice qui réhabilite Dreyfus en 1906 en cassant le jugement de Rennes, l'innocentant et le décorant de la Légion d'Honneur.

Presque un siècle plus tard, en 1994, l'affaire n'est toujours pas enterrée et Yves Boisset a toutes les peines du monde à tourner une nouvelle *Affaire Dreyfus*, l'Armée n'ayant toujours pas pardonné et s'opposant à son projet. Le film se fait nonobstant grâce à François Léotard, ministre de la Défense, qui impose à l'état-major de collaborer avec le cinéaste.

Si la version française de Méliès de 1899 est la plus célèbre, des versions françaises et étrangères créées la même année témoignent, par leur étonnante pluralité, de l'ampleur sans pareille provoquée par l'affaire Dreyfus qui saisit non seulement les journaux mais aussi les studios de cinéma et qui les lance dans une concurrence effrénée pour enflammer les foules avides de scandales et attiser toujours plus loin encore leur curiosité.

Charles Pathé, dès qu'il apprend que son rival Méliès tourne une *Affaire Dreyfus*, décide lui aussi de filmer l'affaire Dreyfus. Sa version, qui réussit l'exploit de ne sortir qu'une semaine après celle de Méliès, se vend pourtant moins bien et n'a pas le succès escompté. Sadoul, toujours dans son *Histoire générale du cinéma*, précise, s'agissant des actualités reconstituées Pathé, « qu'on tourna l'Affaire

<sup>2</sup> URL : <http://criminocorpus.revues.org/207> ; DOI : 10.4000/criminocorpus.207

Dreyfus à Vincennes, au début d'octobre 1899, au lendemain du jour où ce même sujet fut mis en scène à Montreuil, chez Méliès - *Ce film est malheureusement perdu* - . Il paraît certain que ce film n'est pas de Zecca qui le supprima rapidement de ses catalogues. Il comportait six scènes de 20 mètres conçues dans un esprit évidemment dreyfusard : Arrestation, aveux du colonel Henry. Au Mont Valérien, suicide du colonel Henry. Dreyfus dans sa cellule à Rennes. Entrée au conseil de guerre. Audience au conseil de guerre, déposition, du général Mercier. Sortie du conseil de guerre (...).

### Document n°5 : Caran d'Ache<sup>3</sup>, *Le Figaro*, 14 février 1898.

Cette œuvre est un des plus célèbres dessins de presse issus de l'Affaire. *Un dîner de famille* est composé de deux dessins superposés, le premier représentant une famille attablée pour le dîner avec le texte « — Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus ! », le second représentant la même famille se battant autour de la table avec le texte « ... Ils en ont parlé... ».

UN DINER EN FAMILLE

(PARIS, CE 13 FÉVRIER 1898)

PAR CARAN D'ACHE



<sup>3</sup> Cette caricature est un raccourci saisissant des querelles et passions qui ont divisé profondément la France en cette fin de siècle, autour de l'Affaire et de ses enjeux. Son auteur, Caran d'Ache, de son vrai nom Emmanuel Poiré, est un dessinateur humoristique et caricaturiste français (1858-1909). Grand pourvoyeur de la presse d'opinion en dessins corrosifs, il crée lui-même en 1898 son propre journal, *Psst...!*, un hebdomadaire satirique antidreyfusard.